

Compte-rendu de la réunion du Conseil de Gestion de l'École de Droit

Mardi 9 octobre 2018 à 17 heures – Salle des Actes

Présents : M. ARNAUD -Mme BERTRAND –Mme CAIRE- Mme CAMUS - Mme DELPIT - M. LAURENT-BONNE- Mme MARLIAC – Mme ROCHE.

Présents à titre de membres invités : Mme BRINGUIER – Mme LACROIX- M. RIFFARD.

Excusés ayant donné procuration : M. FRANCOIS- Mme JACQUEMET-GAUCHE- M. LE POMMELEC- M. NICOLAE – M. PIERRU.

Excusés : M. CHARILLON

Présidence de la séance : Madame le Doyen Christine BERTRAND.

La séance est ouverte à 17 h, Salle des Actes.

1 – Approbation du procès-verbal du conseil de gestion du 17 juillet 2018.

Approbation à l'unanimité.

2 – Modalités de contrôle des connaissances modifiées

Madame le Doyen présente aux membres du Conseil les documents relatifs aux modalités de contrôle des connaissances et en rappelle la procédure d'approbation. Des modifications par rapport aux termes déjà votés ont été demandées lors de la commission de relecture et adoptés par la CFVU. Madame le Doyen explique les différentes modifications :

- en licence DEG, précisions concernant l'appel et le régime des absences justifiées, nouvelle formulation concernant les absences tolérées
- en licence professionnelle Droit et gestion de l'habitat social, ajustement des crédits afin de respecter le volume minimum pour le projet tutoré
- en capacité, précision sur la durée des oraux (20 minutes maximum)
- en masters, précisions concernant l'initiation à la recherche

Madame le Doyen présente également au Conseil les règles complémentaires qui sont présentées en deux documents distincts.

Avis favorable à l'unanimité.

3. Offre de formation DN et DU

Concernant les DN, Madame le Doyen annonce le report à une prochaine réunion du Conseil de l'examen d'une option supplémentaire du Master Droit des Affaires, portant sur la conformité et en

lien avec l'IAE Auvergne.

Pour le DU Gouvernance, Risques et Conformité, Madame le Doyen propose le vote, à la demande des responsables de formation d'un changement mineur de maquette – le volume global restant inchangé : l'enseignement « intervention et contexte » passerait de 3 à 2 heures, « gestion du risque financier » passerait de 3 à 4 heures.

Avis favorable à l'unanimité.

Madame le Doyen présente ensuite le projet de DU Ingénierie Territoriale, d'un volume de 99 heures, porté par Sébastien Defix et Sandra Rougé. Elle précise le public visé ainsi que les éléments du tarif : 3000€ pour tarif principal, 900€ en tarif seconde inscription pour un étudiant dans un établissement supérieur d'enseignement clermontois, 600 € en cas d'exonération. Madame Marliac demande si le tarif peut être proratisé. Madame le Doyen précise que c'est le cas en matière de formation continue. Monsieur Riffard juge le DU porteur.

Avis favorable à l'unanimité pour le cahier des charges et le tarif.

4. Questions diverses

Madame le Doyen présente au Conseil le tarif d'inscription au DSN, à voter dans l'attente de la réactualisation de la convention précisant les relations entre l'Université et la profession notariale. La pratique précédente consistait à faire payer un tarif de 5€ (correspondant aux frais de médecine préventive) pour ces étudiants. Ce tarif ayant aujourd'hui disparu, il est proposé de rejoindre les nombreuses facultés de droit qui utilisent le tarif règlementaire national d'un diplôme de 3^{ème} cycle (380 €). Le DSN est en effet un diplôme post master. Les deux représentants de la profession notariale auprès de l'Université ont par ailleurs donné leur accord pour ce tarif.

Avis favorable. Une abstention.

Monsieur Arnaud demande si le Ministère a répondu sur l'habilitation de la licence professionnelle Notariat. Madame le Doyen explique qu'il n'y a pas eu de réponse mais que le financement de la profession a été obtenu.

Ayant vérifié qu'il n'y avait pas d'autre question diverse, Madame le Doyen lève la séance à 17h35.

Clermont-Ferrand, le 15 octobre 2018.

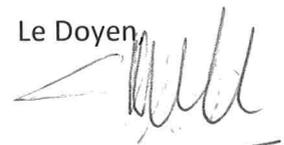
La secrétaire de séance,



Claire-Marie BRINGUIER



Le Doyen,



Christine BERTRAND